

# Rapport annuel 2023

## 2023 : L'Obsan au cœur de la politique de la santé

Les questions actuelles de politique de la santé concernant l'admission des médecins fournissant des prestations ambulatoires, la mise en œuvre de l'initiative sur les soins infirmiers et la santé psychique de la population suisse après la pandémie de Covid-19 ne sont que quelques-uns des thèmes qui ont occupé l'Obsan en 2023. L'Atlas suisse des services de santé, qui met en évidence les différences régionales dans le recours aux prestations de santé a par ailleurs été relancé en avril dans le cadre d'un évènement public ; il suscite depuis lors un grand intérêt. De plus, [14 publications](#) ont été éditées en 2023 et, avec 102 mandats traités, le volume de travail a encore nettement augmenté par rapport aux dernières années.

## Système de santé



En 2023, la version 2.0 de [l'Atlas suisse des services de santé](#) a pu être réalisée grâce à un cofinancement de l'Office fédéral de la santé publique OFSP. Le 7 avril, le nouveau site internet a été mis en ligne ; il a été présenté et discuté devant un large public lors d'un « go live event » à l'hôpital universitaire de Zurich. Une première actualisation des données a déjà eu lieu à la fin de l'année.

Des **cockpits PSA**, présentant sous une forme visuellement attrayante une analyse des principaux chiffres clés des données des patients des hôpitaux ambulatoires (PSA), ont été livrés à onze cantons. Le soutien aux cantons dans l'élaboration de leurs planifications hospitalières reste une activité centrale ; 7 cantons ont bénéficié de cette prestation en 2023.

Pour finir, les **résultats de l'International Health Policy Survey** sur les [médecins de premier recours](#) et sur [l'expérience de la population âgée de 18 ans et plus avec le système de santé](#) ont été publiés en 2023, sur mandat de l'OFSP.



## Âge et soins de longue durée

Dans cette thématique, l'année 2023 a été marquée par le lancement ou la réalisation de plusieurs projets innovants. Différentes propositions en vue d'une nouvelle découpe des **régions de desserte pour les soins à domicile** ont été élaborées au moyen d'une approche basée sur les flux de mobilité.

Deux autres projets doivent venir enrichir les connaissances sur **la prise en charge des personnes atteintes de démence**. Le premier analyse la remise des médicaments anti-démence et des substances visant à contrôler les symptômes comportementaux associés. Le second est un projet à caractère exploratoire qui, d'une part, vise à identifier les patients concernés à travers des codes diagnostics ou de procédure et, d'autre part, tente d'en reconstruire le parcours de soins. Les deux études sont réalisées sur mandat de l'OFSP pour le compte de la Plateforme Démence et seront publiés en 2024.



Le rapport sur les [Appartements pour personnes âgées, avec ou sans encadrement, en Suisse](#), paru au printemps, permet, grâce à une **enquête directe auprès des prestataires**, d'obtenir une meilleure compréhension de ces structures. Il présente des informations à la fois nouvelles et utiles sur les institutions, les organismes responsables et le financement, sur l'offre de logements et de services ainsi que sur les résidents.

En parallèle, le calcul des besoins en structures de soins de longue durée pour les besoins des **planifications cantonales** reste au cœur de l'activité sur ce thème. En 2023, quatre cantons ont sollicité cette prestation.

## Professionnels de santé

La question de **l'admission des médecins qui fournissent des prestations ambulatoires** est réglée dans **l'ordonnance sur la fixation de nombres maximaux**. Celle-ci comprend la définition des taux de couverture ainsi que la possibilité pour les cantons de fixer d'autres facteurs qui déterminent finalement les nombres maximaux. L'Obsan, en collaboration avec BSS Volkswirtschaftliche Beratung, accompagne l'ensemble du processus que ce soit pour le calcul des taux de couverture ou le soutien aux cantons pour la fixation des nombres maximaux.



La première étape de mise en œuvre de l'initiative pour des soins infirmiers forts a notamment consisté en une offensive de formation. Dans ce contexte, l'Obsan a aidé de nombreux cantons à **estimer leurs besoins de relève**. Parmi ces projets, celui réalisé pour le canton du Valais a été publié dans le cadre d'un rapport [Besoins de relève en personnel de soins et d'accompagnement dans le canton du Valais](#) disponible en français et en allemand.

Sur mandat de l'OFSP, l'Obsan a également réalisé des travaux préparatoires visant à réaliser un **Monitoring national du personnel soignant**. Ce monitoring paraîtra à la mi-2024. Il sera actualisé chaque année de façon à évaluer les effets de la mise en œuvre de l'initiative pour des soins infirmiers forts.

Dans le cadre du groupe de travail « Coordination de la formation postgrade des médecins », l'Obsan a élaboré un modèle de simulation pour déterminer les [effectifs et les besoins futurs en médecins spécialistes en Suisse](#). Après celui de 2022, un deuxième rapport de résultats a été publié en 2023 avec des calculs pour quatre spécialités et des recommandations du comité.

## Santé psychique

Dans ce domaine, l'objectif était d'étendre les **données épidémiologiques** disponibles, de poursuivre l'utilisation des sources de données existantes et de les présenter de manière claire. Ainsi, les résultats de **l'enquête** sur la [santé psychique](#) menée à l'automne 2022 ont été publiés dans un rapport en mai 2023. Il a ainsi été possible d'obtenir un aperçu plus précis de l'état de santé psychique de la population en Suisse, en déterminant par exemple



la fréquence des symptômes de maladie en dehors de la dépression ou de plusieurs indicateurs de santé psychique positive. De plus, des aspects de la recherche d'aide et du recours aux offres existantes ont été examinés de plus près.



L'Obsan a également actualisé, sur mandat de l'OFSP, le [bulletin des chiffres-clés](#) qui, à l'aide de quelques indicateurs, donne un aperçu de la santé psychique en 2021 en Suisse, du recours aux prestations de traitement des maladies psychiques et de leurs coûts. Les résultats présentent un intérêt particulier dans le contexte de la pandémie de Covid-19.

## Coûts et financement

La **structure tarifaire TARPSY**, introduite en 2018, fait l'objet d'une étude d'accompagnement, dont la réalisation a été confiée à l'Obsan. L'analyse porte sur l'évolution des coûts de la psychiatrie stationnaire et de son financement, de la qualité de la prise en charge ainsi que du paysage hospitalier. Les résultats seront disponibles au 2<sup>e</sup> semestre 2024.



En parallèle, le **monitorage** du transfert vers l'ambulatoire des interventions chirurgicales électives de l'Annexe 1a OPAS se poursuit ([L'ambulatoire avant le stationnaire](#)). Les résultats présentant les données 2022 ont été publiés mi-janvier 2024. Les [indicateurs](#) sont disponibles sous un nouveau format. Un outil de type cockpit a été développé pour permettre aux cantons de suivre facilement leur situation ; 14 d'entre eux l'ont demandé en 2023.

## Rapports sur la santé

Fin 2023, l'Office fédéral de la statistique OFS a mis à disposition les données de **l'Enquête suisse sur la santé (ESS) 2022**. Sur la base de ces données, l'Obsan réalisera de nombreux projets, que ce soit sur mandat des cantons ou encore pour le rapport national sur la santé. Pour les rapports cantonaux sur la santé, des travaux préparatoires ont eu lieu en 2023 en vue de l'élaboration de 15 produits pour 12 cantons différents. En été 2024, les premiers résultats seront disponibles sous forme de brochures et de rapports de base avec page internet dédiée.



La prochaine édition du **Rapport national sur la santé** sera publiée en 2025 et sera consacrée spécifiquement au thème « **Santé psychique : état, promotion, prévention et prise en charge** » (titre provisoire). En 2023, l'Obsan a élaboré le concept du rapport en collaboration avec un core-team de quatre experts. Le contenu, la structure et la forme du rapport ont été définis. Les discussions avec un groupe d'accompagnement ont permis de pondérer les thèmes principaux proposés et d'identifier les lacunes thématiques. L'élaboration des chapitres et les recherches bibliographiques qui y sont liées ont finalement été attribuées en interne et en externe, de sorte que les travaux de fond ont pu commencer comme prévu en 2024.

## Monitorage par indicateurs



Les **systèmes d'indicateurs** de l'Obsan sont développés et étendus en permanence. Une nouvelle [page d'accueil](#) permet d'accéder aux différents systèmes. Outre les indicateurs relatifs aux thèmes prioritaires de l'Obsan, le Système de monitoring des addictions et des maladies non transmissibles (MonAM), [l'Atlas des services de santé](#) et le [Monitoring de l'ambulatoire avant le stationnaire \(AvS\)](#) sont actuellement disponibles.

Le [système de monitoring des addictions et des maladies non transmissibles \(MonAM\)](#) de l'OFSP a été régulièrement actualisé et les possibilités de visualisation des données ont été optimisées par des adaptations techniques. Six nouveaux indicateurs ont été ajoutés au MonAM, de sorte que fin 2023, 116 indicateurs étaient disponibles.

## Centre clients

L'Obsan est au cœur de la politique de la santé, les besoins en analyses et en données de base ont évolué et les prestations de l'Obsan sont plus demandées que jamais. Cela se reflète dans le **nombre de mandats**, qui a nettement augmenté au cours de l'actuelle période de prestations. Ainsi, le volume des mandats est passé de 49 mandats traités en 2021 à 84 mandats en 2022 et à 102 mandats en 2023, ce qui s'explique entre autres par une procédure coordonnée pour l'élaboration de différents cockpits cantonaux et de produits cantonaux de rapports sur la santé.

Mandats de clients 2023		Mandats d'analyse	dont terminés	dont publiés
Mandats	de l'année précédente	16	12	8
	nouveaux	86	54	1
	total	102	66	9
Mandataires	cantons	81	56	3
	offices fédéraux	19	9	6
	autres institutions	2	1	0

Exemples de mandats:

- Analyses des besoins en personnel de soins pour les cantons d'Argovie, Bâle-Campagne, Bâle-Ville, Fribourg, Schaffhouse, Soleure, Thurgovie, Vaud, Valais et Zurich
- Analyses de la psychiatrie ambulatoire pour le canton de Schaffhouse
- [Égalité des chances en matière de santé](#) – Rapport sur mandat de l'OFSP
- Indicateurs servant de base à la définition du facteur de pondération dans le cadre de l'ordonnance sur les nombres maximaux, sur mandat de la Conférence suisse des directrices et directeurs cantonaux de la santé CDS

Après une interruption de trois ans due à la pandémie de Covid-19 et au 20<sup>e</sup> anniversaire de l'Obsan, le traditionnel **atelier de l'Obsan** était de retour en 2023. Ce fut une excellente occasion de présenter les multiples travaux de l'Obsan et de susciter des échanges intenses.

## L'équipe

L'évolution positive des commandes s'est également reflétée dans la croissance de [l'équipe](#). Clémence Merçay a été promue à la direction de l'Obsan en mai 2023 en tant que responsable pour le domaine thématique Professionnels de la santé et pour le Monitoring par indicateurs. Quatre personnes complètent en outre le team depuis 2023 : Fabienne Fischer est arrivée en avril, Florence Stempfeler en octobre, Céline Gerber et Paul Camenzind ont rejoint l'Obsan en novembre. Pour la première fois, **25 personnes** travaillaient à l'Obsan fin 2023, ce qui correspondait à 20,1 postes à plein temps.

## Financement

Contributions au financement de l'Obsan de 2021 à 2023 en francs		2021	2022	2023
Fonds propres (OFS)	Crédits de biens et services	528'156	470'417	429'415
	Financement de base*	1'600'000	1'600'000	1'600'000
	Total fonds propres	2'128'156	2'070'417	2'029'415
Fonds de tiers (liés)	Cantons** (avec contrat-type ou contrat de prestations)	975'555	1'292'440	1'416'794
	Autres offices fédéraux	394'822	506'450	836'067
	Autres institutions	21'889	0	3'346
	Total fonds de tiers	1'392'266	1'798'890	2'256'207
Total		3'520'422	3'869'307	4'285'622

\* Estimation corrigée

\*\* y c. les villes

## Projets en cours

Voici les thèmes sur lesquels l'Obsan travaillera en 2024 : [Projets en cours](#).